

Avis voté en plénière du 26 novembre 2014

## La mixité des métiers

### Déclaration du groupe des Personnalités qualifiées

**Mme de Menthon** : « Les meilleures intentions peuvent être contre-productives et c'est le cas, à mon avis, de ce rapport sur **la mixité des métiers** demandé par le Gouvernement.

J'ai eu en permanence la sensation d'être à mille lieues des réalités du terrain - de l'entreprise - des femmes et des hommes qui la composent ! Nous sommes entrés dans une démarche consistant, je cite : « à *déconstruire les stéréotypes de genre* » ; partant du principe que la division sexuée du travail est le résultat de déterminants que nous devons modifier.

Insinueuse initiative qui va, certes, dans le sens d'une démarche politico-sociétale actuelle. Mais est-elle efficace pour accroître les chances professionnelles des Françaises ? J'en doute ; la neutralisation des spécificités, des goûts, des réactions émotionnelles, de la répartition des rôles fondamentaux ont été actés comme un facteur de progrès indiscutable, ce fut la trame de notre avis ; or, réformer la société par l'emploi est une utopie.

Autant notre attention et notre effort de compréhension des freins à l'emploi féminin ont été utiles, autant l'acharnement à nier les différences entraîne une perte de repères déstabilisante. Les enjeux économiques et sociaux sont clairement ailleurs en ce moment et il ne faut pas créer de nouveaux clivages sous prétexte d'uniformiser la vie professionnelle des Hommes et des Femmes. Est-ce la priorité d'investir comme on nous le recommande dans une campagne de publicité nationale (je cite) : « *présentant le sexisme ordinaire comme discrimination au travail* ». QUEL MESSAGE ! Nous avons plutôt besoin d'enthousiasme et de se mobiliser sur l'emploi !

Tout ce qui est exagéré est insignifiant et l'obligation, par exemple, de féminiser à tout prix l'appellation des métiers frôle le ridicule : une CHEFFE et non un chef, ah bon ! Que dire de l'inquiétude manifestée lors d'une audition face à la difficulté de traduire « sage-femme » au masculin - parce que pour valoriser un métier féminin, il faudrait amener les hommes à l'exercer.

Sous prétexte de « protéger » les femmes on s'obnubile sur des contraintes par exemple, en matière de rédaction d'offres d'emploi. Nous abordons la formation des enseignants pour les sensibiliser à ne pas cataloguer les orientations des élèves mais... encore faudrait-il les former tout court ! De même que, je cite : « *sensibiliser les opérateurs de placements et les employeurs aux risques de ségrégation professionnelle* » n'a pas beaucoup de sens ; j'eus préféré que nous réfléchissions à la seule consigne qui vaille « A TRAVAIL EGAL - SALAIRE EGAL ». Commençons par respecter la loi et la faire respecter !

Nous voulons déconstruire des stéréotypes alors qu'il faut construire sur des valeurs : PROMOUVOIR oui, CULPABILISER et CONTRAINDRE non ! Favoriser la mixité des métiers aurait mérité une réflexion

différente qui n'a pas été formulée et demandée c'est vrai, Chère Françoise Geng, dans l'intitulé de la saisine gouvernementale. Le résultat est majoritairement un empilement de contraintes supplémentaires. Nous surveillons, nous préconisons la méfiance, nous faisons passer le message qu'à l'école et dans le monde du travail les petites filles, les jeunes filles et les femmes sont victimes et qu'elles doivent à tout prix être orientées différemment ! Ce n'est pas aussi caricatural dans la réalité et je persiste à penser, comme le disait Françoise Giroud, que : « *les Femmes ne sont pas des hommes comme les autres* ».

Aussi, pour ces motifs et malgré l'implication pour bien répondre à cette saisine ainsi que la qualité du travail effectué, Monsieur le Président, Chère Françoise, Cher Patrick, Chers Collègues : je m'abstiendrai ».

**Mme Brunet** : « Agir pour la mixité des métiers, c'est agir en faveur de l'égalité des chances, de l'égalité professionnelle mais également de l'innovation et de la compétitivité car paradoxalement, à l'heure d'une crise majeure générant des millions de chômeurs, la guerre des talents est une réalité ! Savez-vous que l'OCDE comprend 54 % de femmes parmi ses diplômés et l'Europe occidentale également, 41 % de femmes parmi ses diplômés en sciences, mathématiques et informatiques ?

Par ailleurs, de nombreuses études ont démontré que plus de diversité dans les entreprises, se traduisait par de meilleurs résultats économiques.

Mais au fond, pourquoi faudrait-il toujours tout justifier par des chiffres et des résultats tangibles alors que c'est tout simplement la notion même de progrès qui est en jeu, depuis des millénaires de distribution sexuée des rôles et à l'heure où malheureusement encore trop de jeune filles dans le monde payent de leur vie le simple droit fondamental à l'éducation ?

Nous savons tous que les stéréotypes sexistes sont les principaux facteurs de la ségrégation des hommes et des femmes dans les métiers mais ils ne sont pas une fatalité.

Je voudrais insister sur trois leviers d'actions évoqués dans ce rapport de notre section Travail et emploi qui me paraissent fondamentaux.

- Le volontarisme des politiques publiques dont je voudrais apporter deux illustrations significatives :

En 2010, la part des femmes dans les conseils d'administration et de surveillance des entreprises était de l'ordre de 10 % .Depuis la loi de 2011 relative à la représentation équilibrée des femmes et des hommes au sein des organes de gouvernance, en 2013 on compte 24 % de femmes dans ces mêmes organes de gouvernance.

De même, dès 2012 le gouvernement, et tout particulièrement le ministère des Droits des femmes, décidait de sensibiliser l'ensemble des ministres aux enjeux de l'égalité professionnelle femmes-hommes dont la mixité des métiers et le tout dernier classement du Forum économique mondial sur l'égalité femmes-hommes indique que notre pays est passé de la 45<sup>ème</sup> à la 16<sup>ème</sup> place du classement ! C'est tout particulièrement les nominations de hauts fonctionnaires qui ont permis à la France de bondir de 29 places dans ce classement.

- Je voudrais aussi insister sur l'importance de la communication sur la réalité des métiers particulièrement au moment crucial de l'orientation des jeunes à l'école. Je crois en la vertu des expériences de terrain et voudrais citer en exemple la démarche « *Osez le Mix* » à Marseille qui réunit tous les acteurs économiques et institutionnels autour de la promotion de la mixité des métiers en faisant notamment témoigner des femmes exerçant des métiers dits « d'hommes » et des hommes exerçant des métiers dits de « femmes » autour de 18 métiers identifiés comme en tension et particulièrement sexués.
- Enfin le volontarisme des politiques de gestion des ressources humaines dans les branches et les entreprises, est aussi un levier fondamental d'action en faveur de la mixité des métiers, en commençant par agir sur le recrutement.

J'aime bien cette formule d'un ancien président de Citigroup en Asie du Sud-Est décidé à féminiser ses équipes... « *Enfin il ne s'agit pas de changer les femmes. Il s'agit de changer l'entreprise* ».

Les travaux de notre section brillamment menés par Patrick Liébus, aboutissent à un rapport équilibré, pragmatique, étayé par 29 propositions permettant d'agir concrètement pour la mixité des métiers.

Vous l'aurez donc compris, chers collègues, je voterai cet avis avec conviction ».